

Procès-verbal
du comité de pilotage du Schéma régional des carrières des Pays de la Loire
Séance du mardi 19 septembre 2017

Présents :

Madame Nicole KLEIN, préfète de région Pays de la Loire

Monsieur Yves LEGRENZI, SGAR Pays de la Loire

Monsieur Jean-Philippe AUBRY (Préfecture de Loire-Atlantique)

Madame Gaëlle GILLET (DDT Maine et Loire), représentant le préfet du Maine et Loire

Monsieur Gilles LEDOUX (DREAL Pays de la Loire – Unité départementale de la Sarthe), représentant le préfet de la Sarthe

Monsieur Philippe VIROULAUD (DREAL Pays de la Loire)

Madame Koulm DUBUS (DREAL Pays de la Loire)

Monsieur Roland MATRAT (DREAL Pays de la Loire)

Monsieur Gérard VAUDOUT (DIRM NAMO)

Monsieur Alain PATRON (Agence régionale de santé)

Monsieur Antoine VALLEE (Voies navigables de France)

Monsieur Jeremie CHATELLIER (SNCF Réseaux)

Madame Virginie FIORIO (SNCF Réseaux)

Monsieur Antoine DELOUIS (Grand Port Nantes-Saint Nazaire)

Monsieur DARTHEVEL (Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat)

Monsieur Jean-Michel BUF (Conseil régional des Pays de la Loire)

Monsieur Gérard AUBRON (Conseil régional des Pays de la Loire)

Monsieur Bruno CALLAIBET (Conseil départemental de la Loire-Atlantique)

Monsieur Pierre BERTHOME (Conseil départemental de la Vendée)

Monsieur Jean-Luc DAVY (Association des maires du Maine et Loire)

Monsieur Pascal FROMENTIN (Nantes Métropole)

Monsieur Marc FLEURY (Angers Loire Métropole)

Monsieur Yannick FEVRIER (CAPEB)

Monsieur Patrick LECOMTE (UNICEM)

Monsieur Patrick AUBIN (UNICEM)

Monsieur Damien BUCKEL (UNICEM)

Monsieur Emmanuel TORLASCO (UNICEM)

Madame Dominique BARBIER (CIGO)

Monsieur Frédéric DROUES (ACTER)

Monsieur Jean-Christophe FAUCHADOUR (Syndicat français de l'industrie cimentière)

Monsieur Pascal BARYLO (Syndicat national des producteurs de béton prêt à l'emploi)

Monsieur Olivier LANGLOIS (SFAC), représentant la Fédération de l'industrie du béton

Madame Valérie GUICHARD (STRADAL- MARLUX), représentant la Fédération de l'industrie du béton

Monsieur Bastien FAVREAU (STRADAL- MARLUX), représentant la Fédération de l'industrie du béton

Madame Isabelle MOREL (Fédération du bâtiment des Pays de la Loire)
Monsieur Jean-Christophe LOUVET (Fédération des travaux publics des Pays de la Loire)
Monsieur Pierre-Yves LE FOLL (Cellule économique régionale de la construction)
Monsieur Antoine THIBERGE (Fédération des maraîchers nantais)
Monsieur Sébastien PHILIPPE (Syndicat des recycleurs du BTP)
Monsieur Jean-François RAITIERE (Syndicat des recycleurs du BTP)
Monsieur Jean-Christophe LIMOUSIN (Fédération des transports routiers des Pays de la Loire)
Monsieur Jean-Christophe GAVALLET (France Nature Environnement Pays de la Loire)
Monsieur Michel BLANCHE (UFC Que Choisir)
Monsieur Mickaël POTARD (LPO)
Monsieur Olivier GABORY (Union régionale des CPIE)
Madame Marie MEZIERE-FORTIN (Sauvegarde de l'Anjou)
Monsieur Alain CHALOPIN (Fédération des chasseurs des Pays de la Loire)
Monsieur Franck BOITARD (Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire)
Monsieur Valery LE TURDU (CEREMA Ouest)
Madame Emmanuelle PLAT (BRGM)
Monsieur Anthony LE QUELLEC (CERIB)

Excusés :

Monsieur le préfet de la Mayenne
Madame la Directrice régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire
Monsieur le Directeur interrégional Bretagne-Pays de la Loire de l'Agence française pour la biodiversité
Monsieur le Président du Conseil départemental de la Mayenne
Monsieur le Président du Conseil départemental de la Sarthe
Monsieur le Président de l'Association des maires de la Mayenne
Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération de Laval
Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération de la Roche-sur-Yon
Monsieur le Président du Comité régional des pêches et des élevages marins des Pays de la Loire-Atlantique

Madame la préfète ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et en rappelant que les matériaux de carrières sont indispensables à notre économie et plus largement à notre cadre de vie.

Elle rappelle le cadre général de réforme du schéma des carrières qui devient régional et que le comité de pilotage de ce jour a vocation à en être la gouvernance opérationnelle.

En l'absence de demande de prise de parole préalable, madame la préfète passe la parole au BRGM pour la présentation du premier point de l'ordre du jour, à savoir le bilan des schémas départementaux.

1. Bilan des schémas départementaux des carrières

Le bilan des schémas départementaux des carrières est présenté par Emmanuelle PLAT (BRGM). Le diaporama sera transmis par messagerie électronique aux membres du comité de pilotage.

Roland MATRAT (DREAL) précise que le bilan des schémas départementaux, réalisé par le BRGM, constitue à la fois un préalable et un élément constitutif du schéma régional des carrières à mettre en œuvre.

A ces titres, ce bilan sera transmis à l'ensemble des groupes de travail (voir point 2 sur l'organisation).

Suite à plusieurs remarques formulées par l'UNICEM, le diaporama sera modifié (remplacement du mot « abandonné » par « en fin d'exploitation » et ajout d'une précision sur les restitution de surfaces agricoles par les exploitants de carrières sur la diapositive 22).

Patrick AUBIN précise qu'il convient de bien faire la distinction entre alluvionnaires « en lit majeur » et « hors lit majeur ».

A une question de Jean-Christophe GAVALLET (FNE), Gilles LEDOUX (DREAL) précise que chaque arrêté d'autorisation de carrière prévoit une remise en état et que celle-ci reste sous la responsabilité des exploitants jusqu'au récolement.

A une question d'Alain PATRON (ARS), Gilles LEDOUX (DREAL) précise qu'il y a bien un enregistrement et un suivi des plaintes. La prise en compte des problématiques en particulier liées au bruit est effective dans les études d'impact.

Patrick AUBIN (UNICEM) demande à bien faire la distinction entre plainte et suivi de plainte.

Ces aspects relèvent plus de l'inspection des carrières que du schéma mais seront néanmoins abordés dans la thématique des enjeux sociaux.

A une question de Pierre BERTHOME (Conseil départemental de la Vendée), Emmanuelle PLAT précise que le pourcentage en Vendée d'anciennes carrières en eau est de 68 %.

Pierre BERTHOME précise que ce sujet est très important pour le département pour l'aspect du stockage de l'eau potable. Il formule également la demande d'avoir des informations sur les granulats marins.

Pascal BARYLO (SNBPE) insiste sur l'importance de privilégier l'utilisation de matériaux de qualité pour des usages exigeants et par exemple de ne pas « gâcher » du sable dans des remblais.

Il confirme l'importance de traiter des aspects paysages et espaces agricoles lors de l'élaboration du schéma et rappelle la compatibilité qui devra être effective entre PLU et schéma des carrières.

Sur la question des zones sensibles (diapositive 17), Mickaël POTARD (LPO) estime qu'il faudrait plutôt viser la « non implantation » de carrière en zone sensible.

2. Modalités de mise en œuvre et de gouvernance du schéma régional des carrières des Pays de la Loire (DREAL)

Roland MATRAT (DREAL) présente l'organisation et le calendrier proposés pour la réalisation du schéma régional des carrières.

Le diaporama sera transmis par messagerie électronique aux membres du comité de pilotage.

Patrick AUBIN (UNICEM) confirme que les structures professionnelles sont directement concernées par la mise en œuvre du schéma régional et s'inscrivent dans la démarche et les travaux proposés.

Jean-Michel BUF (Région) affirme l'importance de mener un travail conjoint entre l'État et la région et précise que les services de la région participeront aux groupes de travail.

Madame la préfète remercie les participants en les invitant, avant de quitter la salle, à s'inscrire dans les différents groupes de travail proposés par la DREAL et clôt la séance à 16 h.

